

Mars 2012 **Hors série**  
Magazine d'Information Municipale

# GRENADE Mag

SAINT-CAPRAIS

*De Grenada a Sant-Crambari*



## Bilan d'activité Année 2011



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

# Les quatre axes majeurs



**Axe 1 : Maîtrise du développement urbain**



**Axe 2 : Aider au développement humain et social**



**Axe 3 : Prendre conscience de son environnement et choisir sa qualité de vie**



**Axe 4 : Renforcer son identité par le lien institutionnel**

[www.mairie-grenade.fr](http://www.mairie-grenade.fr)  
pour plus de détails

**Mairie de Grenade**

Hôtel de Ville

Av. Lazare Carnot - 31300 Grenade

Tél. 05 61 37 66 00 - [www.mairie-grenade.fr](http://www.mairie-grenade.fr)  
[communication@mairie-grenade.fr](mailto:communication@mairie-grenade.fr)

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade

Mise en page : Service communication

Impression : Imprimerie Ménard sur papier recyclé

Comité de rédaction : M. Louge, M. Briez, F. Chapuis, N. Hadrot et le service communication.

Directeur de la publication : Rémy André

ISSN : 1245-2947 - Nouvelle série - Mars 2012



## Édito

Le bilan d'activité 2011 de la commune de Grenade s'adresse à tous les citoyens, à tous les partenaires, aux institutions et à tous ceux qui ont contribué à son développement.

L'année 2011 a été riche en événements et en production de travaux dans un contexte difficile de crise économique et de réforme des collectivités territoriales. Les élus et les agents de la commune ont œuvré pour la population et pour le territoire communal. A travers ce bilan d'activité, vous évalueriez les efforts et la qualité de leur travail.

Les agents communaux ne méritent plus les critiques anciennes mais ils méritent tous, au contraire, d'être encouragés à poursuivre les efforts entrepris pour l'évolution de notre commune. Depuis l'adoption de la charte communale de développement durable, leurs actions sont encadrées par cet outil de gestion de projets, grâce auquel les différentes actions de la commune sont suivies, synchronisées, budgétées, mises en œuvre en harmonie. 2011 est la première année d'exécution du plan d'action de notre charte, validée en conseil communal le 22 février 2011. Les agents se sont appropriés cet outil, ils l'ont mis en œuvre avec courage et détermination, ce bilan d'activité est le fruit de leur travail.

Je suis donc particulièrement fier de vous le présenter car je suis aussi fier de leur labeur et de celui des élus qui m'accompagnent et qui ont évalué longuement de 2008 à 2010 les axes prioritaires des actions à mener. 2011 à 2014 est un temps dévolu à leur réalisation. Ce sera difficile, certes, mais pas impossible.

**Rémy ANDRÉ, Maire de Grenade**

# Axe 1



## Maîtrise du développement urbain

Trois orientations principales ont été regroupées dans ce premier axe sous forme de trois enjeux différents. La maîtrise du développement urbain entend se faire en menant une politique de planification de ce développement, en harmonisant les aménagements urbains entre le centre ville et les quartiers périphériques et en répertoriant, sauvegardant, restaurant et mettant en valeur le patrimoine historique.

### Enjeu 1 : mener une politique de planification du développement urbain

#### Service Urbanisme

38 personnes accueillies en moyenne par semaine

80 personnes renseignées par téléphone en moyenne par semaine

172 demandes de Certificats d'Urbanisme

153 nouveaux numéros de voies attribués

134 arrêtés de circulation et de stationnement

217 demandes d'autorisation de construire

275 permissions de voirie et occupations du domaine public

## PLU & PGD

Le service urbanisme mène des réflexions globales et stratégiques sur le développement et la valorisation de notre commune. Il s'agit notamment de la révision globale du Plan Local d'Urbanisme et du Plan Global de Déplacement. En ce qui concerne le PLU, l'année 2011 a été consacrée à un travail de fond sur l'élaboration du PADD qui traduit le projet politique porté par les élus pour leur collectivité. Le PGD, quant à lui, a été achevé au cours du 1<sup>er</sup> semestre et présenté à la population lors d'une réunion publique le 15 septembre.

Le service urbanisme répond au quotidien à de nombreuses demandes de renseignements relatives, le plus souvent, aux autorisations de construire, à la circulation, au stationnement et à l'occupation du domaine public.

**Etape 1 (2010 - 2015) :**

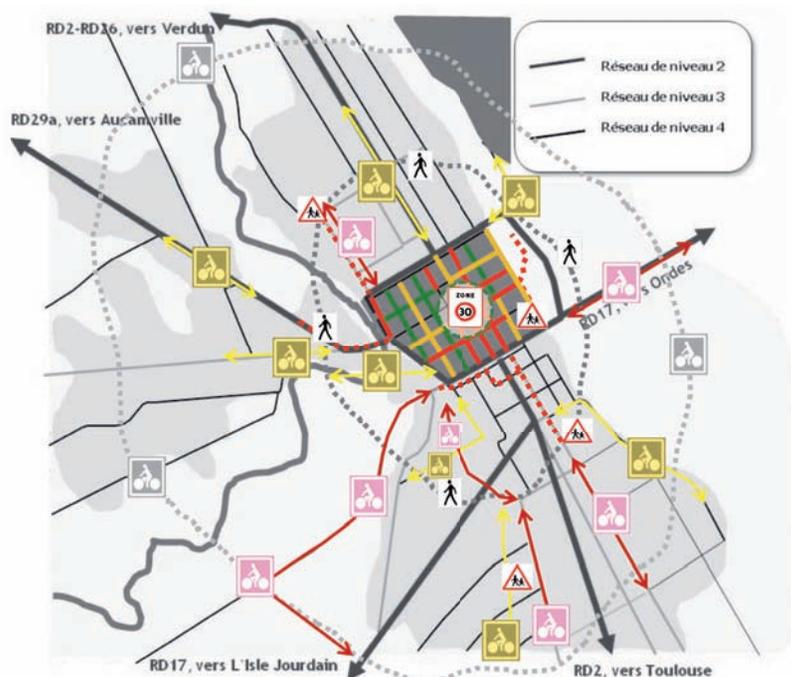
- Mise en place d'une zone 30 sur l'ensemble du périmètre de la Bastide
- Schéma cyclable (phase 1)
- Retraitement des rues de la Bastide phase 1, abords et parcours scolaires
- Stationnement vélos au droit des ERP

**Etape 2 (2015 - 2020) :**

- Schéma cyclable (phase 2)
- Retraitement des rues de la Bastide phase 2 (variable selon réfection des réseaux)

**Etape 3 (2020 - 2025)**

- Retraitement des rues de la Bastide phase 3 (variable selon réfection des réseaux)
- Mise en place d'une zone piétonne, de rencontre u cœur de la Bastide ?



# Axe 1 - Maîtriser le

## Enjeu 2 : harmoniser les aménagements urbains entre le centre ville et les quartiers périphériques

### Aménagements urbains

L'année 2011 a connu l'aboutissement de 2 projets de restauration importants pour la commune : le PIJ dans le bâtiment de l'ancienne gare achevé en janvier et inauguré en octobre et le CCAS dans l'ancienne maison Chiomento achevé en décembre. D'autres bâtiments communaux ont connu des travaux de réhabilitation concernant soit des réfections de toitures, soit des changements de menuiseries, soit des travaux de maçonnerie. La construction d'un nouvel édifice a débuté ; il s'agit d'un centre de loisirs pouvant accueillir 200 enfants de 3 à 12 ans, situé à l'intersection des chemins de Montagne et Montasse. La construction d'un restaurant et d'un nouveau groupe scolaires sur la même parcelle, est toujours à l'étude. Durant toute l'année, le service a travaillé avec la Communauté de Communes et l'ensemble des gestionnaires de réseaux (SMEA, SDEHG, ...) à l'aménagement global d'un ensemble de voies : les rues de Rosiers et Mélican et les chemins

de Montagne, Montasse, Tucol et Lacroix. Cette étude d'aménagement urbain a été précédée en début d'année par une étude sur l'évolution des déplacements dans ce quartier, tous modes confondus, en tenant compte des perspectives d'évolution de l'habitat et des zones d'activités, issues de la révision du PLU. L'ensemble de ce travail a été présenté et débattu en réunion publique le 17 novembre. Quelques jours plus tard, une rencontre a été organisée sur place entre les riverains, l'architecte-urbaniste du projet et des représentants de la Communauté de Communes et de la commune. Ce projet de développement urbain comprend également tout l'aménagement intérieur de la parcelle communale sur laquelle sont édifiés le centre de loisirs, la nouvelle crèche et la nouvelle école. Au centre de cette parcelle sera créée une grande plaine de jeux dédiée aux équipements publics voisins, mais également ouverte à tous les enfants du quartier.

#### Esquisse d'aménagement

plateau piéton en entrée d'aménagement, signifier une limite, ralentir le trafic, aménager l'arrêt du bus

Chemin de Tucol, élargir à 4.50 m, pour un rétrécissement en «écluse» sur la partie haute

stationnement perpendiculaire (1/4 H) pour la crèche

un plateau piéton pour ralentir l'entrée dans Grenade et sécuriser la traversée



# développement urbain

## Enjeu 3 : répertorier, sauvegarder, restaurer et mettre en valeur le patrimoine historique

### Archives communales

Dans le cadre de l'amélioration du stockage et de la conservation des Archives Communales, une opération de tri et traitement de ces dernières a été réalisée, entre juin et novembre 2011 (pour un coût de 15 000 €). Elle a été confiée à un prestataire spécialisé ayant répondu à un cahier des charges bien précis et a été menée sous la houlette des Archives Départementales de la Haute-Garonne, garantes d'une mise en œuvre dans les normes et les règles de l'art.



Les différentes phases de cette opération ont consisté en :

- établir un état des lieux précis des 300 mètres linéaires (et vrac) d'archives communales (regroupement par séries),
- réaliser le tri et le traitement archivistique (inventaire des archives à conserver et éliminer),
- permettre la libération de l'espace, création d'une nouvelle signalétique, dans un local entièrement rénové par les agents des services techniques municipaux (pour un coût de main d'œuvre de 1 958 € et un coût en fournitures de 1 937 €),
- mettre en place un classement selon les normes archivistiques en vigueur,
- renforcer la traçabilité (base de données informatique), la sécurité et la confidentialité des archives communales,
- former au sein de chaque service des agents "référents archives" sur les techniques d'archivage, afin de pérenniser cet investissement.

### Orgue de l'Église

La première phase de restauration de l'Orgue, démarrée en janvier 2011, pour une durée de 6 mois s'est parfaitement déroulée. Il s'agissait de la restauration du sommier de Positif de Do, comprenant également le changement des 120 bourses des sommiers de Grand Orgue, et le remplacement du ventilateur.

Terminés en juin 2011, ces travaux ont donné lieu à une suite prévue (phase 2), qui a démarré au mois de juillet, pour une période de 11 mois. Cette seconde phase est destinée au relevage des plans sonores (tuyauterie) du Grand Orgue, du Récit et de la Pédale. (Coût des 2 phases : 73 987 € HT).

Concomitamment avec les travaux de restauration de l'Orgue, et parce que l'enduit de la travée le surplombant s'effritait, il a été nécessaire de procéder à la restauration de cette dernière. En effet, des petits morceaux de la couche picturale tombaient régulièrement dans les tuyaux de l'Orgue concourant ainsi à accélérer sa dégradation. Ces travaux (nettoyage, consolidation des enduits, fixation de la couche picturale et restitution des décors), ont été menés entre janvier et juin 2011, pour un coût total de 57 964 € HT.

### La Halle

La première tranche des travaux de Restauration de la Halle a débuté le 26 septembre, après un mois d'installation de chantier et la mise en place de l'imposant échafaudage d'une trentaine de mètres, et ce pour une durée de 7 mois. Les premières interventions ont consisté à sécuriser toutes les zones de travaux, en installant notamment des planchers provisoires, pour ensuite "détuiler" toute la partie supérieure de la Halle et démonter toutes les pièces de bois (ces dernières ont été numérotées et expertisées, afin d'identifier celles qui pouvaient être conservées, celles qui devaient être renforcées et celles qui étaient trop endommagées et devaient être remplacées). L'ancienne sirène des pompiers, la cloche, le porte étendard et l'horloge ont également été déposés. Les élus ont souhaité que le marché du samedi soit maintenu sous la Halle et les contre-allées, pendant les 2 années de travaux. Un travail important de concertation avec les commerçants sédentaires et non sédentaires a donc été engagé dès le printemps 2011 afin de minimiser l'impact des travaux sur le fonctionnement du marché.

# Axe 2



## Aider au développement humain et social

Les cinq enjeux de cet axe sont de favoriser l'implication des enfants et des jeunes, travailler sur les équipements scolaires et petite enfance, mais aussi de mieux accompagner les personnes âgées, conforter et accompagner la vie associative et favoriser l'accès à l'emploi.

### Enjeu 1 : favoriser l'implication des enfants et des jeunes, adapter, développer et faciliter l'accès aux équipements et activités



**Sport-Jeunesse** Un nouvel espace à destination des jeunes de la commune (préados et ados) a ouvert ses portes au 1, cours Valmy depuis le printemps 2011.

Plus de 500 m<sup>2</sup> dédiés à l'accueil, l'animation loisirs et sportive et aux divers ateliers (activités manuelles, billard, jeux vidéo, salle multi activités et hall de sports) les mercredis de 13 h 30 à 17 h et pendant les vacances scolaires de 8 h à 18 h. Les inscriptions pour les vacances se font au Guichet Unique. Les mercredis après-midi la structure est ouverte librement sauf pour des activités spécifiques.

2 séjours sport

300 enfants en cours de natation municipaux



2184 visites

3173 demandes

### PIJ

- Journée "Jobs d'été"
- Formation BAFA
- Listing baby-sitter
- Permanence de la Mission Locale

### Médiation culturelle

#### Autour des arts plastiques

2 classes SEGPA du collège, lors de l'exposition de Franck Scurti

2 classes SEGPA du collège et 1 classe de l'École J.-C. Gouze se sont vues expliquer les techniques de la sculpture par André Paltrié

Benoît Auclère : plusieurs journées de médiation avec 3 classes SEGPA du collège et 3 classes de l'École J.-C. Gouze

Exposition Rue de la pomme : atelier mené avec le créateur d'images Aymerick Reumaux avec 1 classe SEGPA du collège

#### Autour de la musique

300 enfants accueillis lors d'une répétition publique dans le cadre des 10 ans de Multimusique

#### Autour du spectacle vivant

Visite de l'Usine, lieu conventionné des arts de la rue, et rencontre des costumières avec le CCAS.

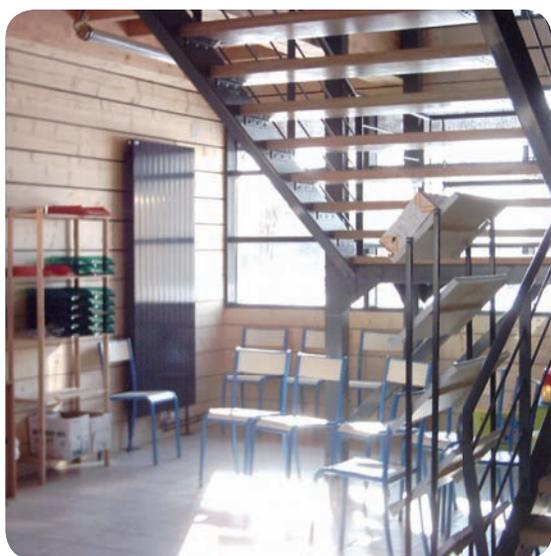


# Axe 2 - Humain et social

## Enjeu 2 : mieux accompagner les personnes âgées

### Le CCAS

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2012, le CCAS s'est installé dans ses nouveaux locaux 17 avenue Lazare Carnot. Les horaires d'ouverture sont inchangés : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Tél. 05 61 82 57 66 et fax : 05 61 82 47 54. Le Centre Communal d'Action Sociale, c'est :



- un service de portage de repas à domicile qui livre des repas du lundi au vendredi.

**10528** repas servis



## Enjeu 3 : conforter et accompagner la vie associative

### Services Techniques

Direction opérationnelle par excellence, les Services Techniques constituent la force d'action de la municipalité. Rares sont les dossiers, affaires ou opérations qui ne nécessitent pas leur intervention.

Ils sont, d'une manière permanente, chargés de l'entretien et de la maintenance, au sens le plus large du terme, du patrimoine ainsi que l'exécution de certains travaux neufs. Mais, leurs missions sont loin de se cantonner à ce seul rôle. Ainsi ils apportent également leur soutien logistique aux manifestations communales.

**110** manifestations importantes en moyenne par an (essentiellement le week-end)

### Pass'Grenade

Le dispositif du Pass a été mis en place en 2005.

Depuis cette date, la commune

de Grenade a maintenu ses efforts pour aider les familles afin que leurs enfants puissent participer à la vie associative.

L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès, des 4-18 ans, aux loisirs culturels et sportifs, ainsi qu'à la piscine municipale, la commune prenant en charge une partie des frais d'inscription à l'activité, selon un barème déterminé en fonction du quotient familial établi selon la formule de calcul de la CAF.



**14** associations conventionnées  
**304** cartes Pass délivrées

# Axe 2 - Aider au dévelo

## Enjeu 4 : favoriser l'intégration et l'accès à l'emploi

### Au CCAS,

- 2 travailleurs sociaux pour renseigner et accompagner les habitants qui rencontrent une difficulté,
- une aire d'accueil des gens du voyage qui permet d'accueillir 20 caravanes,
- des actions de solidarité : un vestiaire et un dispositif d'aide alimentaire qui a permis de distribuer 30 tonnes de denrées à 2776 personnes,
- des ateliers collectifs à vocation de lien social, en partenariat avec la CAF et la CARSAT : atelier de Français, atelier informatique, activités créatives manuelles, atelier marche, atelier cuisine...

**3448** personnes en ateliers

**1053** personnes reçues en entretien

Une moyenne de **50** personnes présentes en permanence sur l'aire d'accueil, dont **50%** d'enfants



### À la mairie,

**8** agents dans le cadre du dispositif CAE (25 présents en cours d'année)

**42** stagiaires externes (stage pratique BAFA, scolarité...)

## Chantier jeunes

Le Point Information Jeunesse de la Mairie de Grenade a proposé, durant 7 jours pendant les vacances d'été, un "chantier jeunes" pour 8 jeunes domiciliés sur la commune.

Ce chantier a ciblé une action sociale et collective leur permettant de bénéficier d'une bourse de 200 €. Les objectifs de ce chantier jeunes étaient de :

- permettre à des jeunes de bénéficier d'une aide pour financer des projets personnels (ex : permis de conduire, formation, loisirs...),
- favoriser l'engagement citoyen des jeunes : s'investir et participer activement à une action sur le territoire de Grenade autour d'un projet visant la collectivité, ceci dans le cadre d'un contrat d'engagement,
- acquérir pour la plupart une première expérience à faire figurer sur le CV,
- favoriser l'apprentissage de l'autonomie, la responsabilité dans le cadre d'un projet.

Le public visé a concerné des jeunes de 16 et 17 ans, à la recherche d'un job pour les vacances et pour lesquels décrocher un petit boulot reste quasi impossible du fait qu'ils soient mineurs. Ces jeunes ont fait la démarche de venir au PIJ en exprimant leur demande et ont montré toute leur motivation à la proposition de ce projet.

Au vu du grand succès du chantier de l'été, l'expérience a été renouvelée, sur le même principe, lors des vacances de Toussaint dans le but, cette fois, de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement.

C'est donc en collaboration avec l'association "Nature Midi Pyrénées", qui intervient régulièrement sur les sites de Grenade, qu'ils ont œuvré pendant 3 jours à nettoyer, débroussailler et entretenir des sites sur la commune et ses alentours (l'île de Martignac et lieu dit Fontaine). Et comme pour le précédent chantier les jeunes ont obtenu cette fois-ci une bourse de 100 € pour leur participation.



# Développement humain et social

## Enjeu 5 : équipements scolaires et petite enfance



**177** enfants ont fréquenté la halte garderie  
**107** nouvelles inscriptions

### L'école en chiffres

**355** enfants en maternelle

**464** inscrits en élémentaire

**80%** ont fréquenté la  
restauration scolaire

En 2011 différents types de travaux ont été réalisés dans les écoles : peinture à Bastide élémentaire et aux Garosses, changement de menuiseries et volets à Bastide élémentaire et groupe scolaire Gouze, réfection de toitures à Bastide maternelle et élémentaire.

**39300m<sup>2</sup>** de surface hors œuvre entretenue par les Services Techniques Municipaux, dont les écoles

### Accueil périscolaire

**140** jours de fonctionnement

### ALSH mercredis

**380** enfants (3-6 ans)  
accueillis à la 1/2 journée

### ALSH vacances

**1589** enfants (7-10 ans)  
accueillis à la journée entière

### Ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle J.-C. Gouze

Au regard de la hausse des effectifs sur les écoles du bourg, un nouveau poste d'enseignant a été créé sur la commune, cette rentrée scolaire. L'ouverture d'une nouvelle classe a été décidée à l'école maternelle J.-C. Gouze.

La commune a sollicité du Conseil Général le prêt d'une double classe préfabriquée. Après travaux, cette structure a été accueillie dans la cour de l'école élémentaire. Cette dernière s'est vue également enrichie d'un nouveau plateau sportif et de l'agrandissement du parking pour le personnel. La réorganisation de l'oc-

cupation des locaux sur le groupe scolaire a permis de loger cette sixième classe maternelle ainsi qu'un second dortoir, mutualisé en matinée avec l'élémentaire pour des activités d'éveil.

De plus, pour répondre à la hausse globale du nombre d'enfants à accueillir sur le temps de la pause méridienne, la salle d'arts plastiques a été réaménagée afin de servir de réfectoire sur ce temps. Ces nouveaux équipements permettent également d'accueillir une classe entière pour des activités arts plastiques sur le temps scolaire.

# Axe 3



## Prendre conscience de son environnement et choisir sa qualité de vie

Ce troisième axe présente 3 enjeux principaux : favoriser le développement de l'éco-citoyenneté, valoriser et rendre accessibles les espaces naturels et rendre la ville plus belle et plus propre.

### Enjeu 1 : favoriser le développement de l'éco-citoyenneté

- La réhabilitation et le plan de protection de la "zone humide" de Martignac, espace naturel fragile en bordure de Garonne. Et bientôt un autre chantier pour "la nautique" !
- Plusieurs chantiers jeunes, orientés "social" en partenariat avec l'association Vêt'échange, ou "nature" avec l'association Nature Midi-Pyrénées... D'autres suivront !
- Remplacement progressif des ampoules électriques des locaux communaux par des ampoules à économie d'énergie,
- Une politique d'achats responsables écologiquement : par exemple depuis 3 ans, la mairie utilise du papier recyclé, et travaille avec des imprimeurs certifiés Imprim'vert...
- La ville accueille les nouveaux arrivants en leur offrant un sac en toile de jute et tissu.



## Newsletter

La mairie propose depuis le mois de février 2011 un nouvel outil de communication éco-responsable : une newsletter.

### Unliendeplusentrenous...

**NOUVEAU**



Abonnez-vous à la **newsletter mensuelle de Grenade !**

Rendez-vous sur la page d'accueil du site et remplissez en 3 clics le formulaire prévu à cet effet.

**Alors à très vite !**

Toute l'actualité de votre ville sur [www.mairie-grenade.fr](http://www.mairie-grenade.fr)



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

Service communication de Grenade

**1 formation** intra "phytoïde" à l'attention du personnel technique (12 agents) concerné par les pratiques phytosanitaires.

# Axe 3 - Qualité de vie

## Enjeu 2 : valoriser et rendre accessibles les espaces naturels

### Ile de Martignac et Bras mort de Fontaine

L'île de Martignac et le bras mort de Fontaine constituent deux "zones humides" typiques de Garonne. Les grandes forêts inondables, les bras morts et les plages de galets que l'on y retrouve représentent un enjeu majeur en termes de biodiversité et de bonne gestion quantitative et qualitative de l'eau du fleuve.

Mais depuis de nombreuses années ces sites ont été dégradés, par des incivilités (décharges sauvages, passages de quads et motocross, ...). La commune a ainsi décidé de prendre en charge la gestion de ces espaces naturels et, en collaboration avec l'association Nature Midi-Pyrénées, a nettoyé les sites de leurs déchets (avec la participation des Services Techniques de la Commune, la mise en place d'un chantier jeunes et la participation d'une partie de la population à la journée mondiale des Zones Humides). Dans un second temps, les accès motorisés ont été fermés, des panneaux rappelant la réglementation ont été posés, et un plan de communication (articles, flyers, ...) a été mis en place.

### Quelques chiffres

**40** hectares (pour les 2 sites) sont concernés par ce plan de gestion.

Coût de l'opération : **15 748 €** (subventionnée à **33%** par l'Agence de l'Eau et **14 %** par la Région Midi-Pyrénées).



# Axe 3 - Qualité de vie

## Enjeu 3 : rendre la ville plus propre et plus belle

### Objectif propreté

Une réflexion est en cours, initiée par l'équipe des Services Techniques.

Elle concerne :

- la mise en place d'un Plan d'Entretien Communal définissant par secteur géographique l'ensemble des opérations d'entretien à réaliser, leur fréquence, ainsi que les ressources à y affecter,
- la mise en place de la Procédure de Gestion du Patrimoine Bâti permettant de garantir la programmation des interventions de maintenance préventives, les vérifications périodiques réglementaires, et définissant un mode de fonctionnement concernant la gestion des demandes d'interventions curatives dans les bâtiments communaux,
- un plan d'action de sensibilisation contre les déjections canines, par une campagne de sensibilisation, mise à disposition des moyens de ramassage, par l'implantation de distributeurs aux endroits les plus fréquentés.

Malgré des appels au civisme, les services de la Mairie et les grenadains font le constat navrant que les choses ne s'améliorent pas dans ce domaine. Les déjections ne représentent pas simplement un problème de salubrité, c'est aussi un problème de sécurité car ces matières indésirables sont sources de dangereuses "glissades" pour des personnes âgées en particulier. L'image de la ville est aussi en jeu car la souillure systématique de nos trottoirs peut également faire "tâche".



Déjections canines interdites  
sous peine d'amende

Prévu par Arrêté municipal

### Entretien et nettoyage

35000 m<sup>2</sup> de surface gazon

8500 m<sup>2</sup> de surface arbustive

600 m<sup>2</sup> de surface fleurs et massifs

250 m<sup>2</sup> de surface aérienne de fleurs

2500 m de longueur de haies

30000 m<sup>2</sup> d'aires stabilisées



### Espaces verts

Plantations d'été

5 000 fleurs, 35 jardinières,

100 vasques

Plantations d'hiver

2 500 fleurs massifs et 35 jardinières

# Axe 4



## Renforcer son identité par le lien institutionnel

Ce dernier axe est articulé autour de cinq enjeux : favoriser l'accès de tous les publics à l'information, développer la prévention et améliorer la sécurité, faciliter l'accès aux services communaux, renforcer l'action culturelle et sa cohérence et pour finir, favoriser la dimension européenne de la ville.

### Enjeu 1 : favoriser l'accès de tous les publics à l'information

La mairie s'engage à permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de s'informer, de la manière dont ils le souhaitent et selon leurs modes de vie.

#### Chez soi

Directement dans votre boîte aux lettres, vous avez reçu le traditionnel bulletin d'information trimestriel, ainsi qu'un hors série distribué en juillet 2011, sur les services municipaux. Si vous avez accès à internet, vous avez pu visiter le site de la mairie [www.mairie-grenade.fr](http://www.mairie-grenade.fr), actualisé quotidiennement. A noter qu'il comprend un formulaire contact qui vous permet de communiquer instantanément avec nous, si vous le souhaitez. Depuis février 2011, chaque mois, une newsletter est également transmise à toutes les personnes qui ont souhaité s'y inscrire.

Enfin, vous avez reçu, comme de tradition, l'agenda de poche de fin d'année offert par la municipalité, sur lequel figurent bon nombre d'infos pratiques.

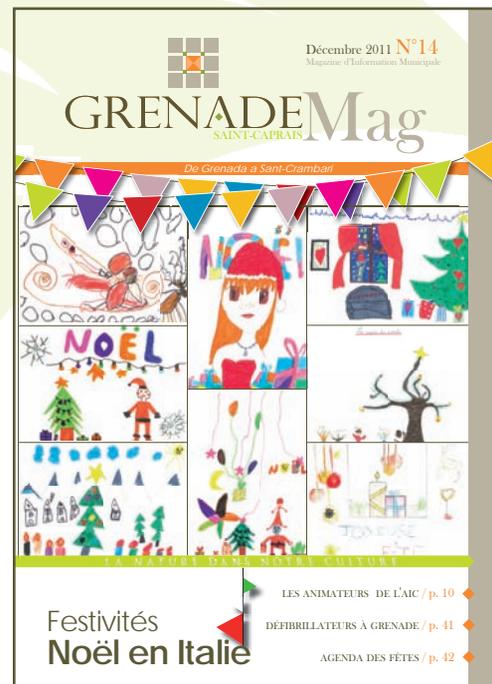
#### A l'affichage

Depuis septembre 2011, un affichage municipal mensuel vous informe des manifestations municipales et associatives de Grenade. Il est mis en place dans Grenade, sur les 15 panneaux sucette de la ville, en alternance avec le plan de ville, et délivre une information variée pour chaque tranche d'âge.

#### A disposition

Des flyers informatifs et de l'affichage concernant l'actualité, les infos pratiques, les événements sont à votre disposition à l'accueil de la mairie, à la mairie annexe de Saint Caprais, au CCAS, au Guichet Unique, au PIJ et à la Bibliothèque.

A noter que les nouveaux Grenadains se voient remettre un Guide d'accueil complet, qui recense l'ensemble des services municipaux, les informations pratiques, la liste des associations... Bref, l'outil idéal pour découvrir Grenade !



4 bulletins d'information

Environ 60 mails par mois adressés depuis le formulaire contact du site

3700 visiteurs par mois en moyenne sur le site de la ville

Le service "Parents-Services" permettant d'inscrire les enfants aux restaurants scolaires et à l'AIC par internet a fait l'objet en 2011, de **17533** connections, soit une augmentation de 22,97 % par rapport à 2010.

# Axe 4 - Renforcer son identité

## Enjeu 2 : développer la prévention et améliorer la sécurité

### Développer la prévention

A destination des personnes âgées, la police municipale a continué en 2011 à mettre en place le Plan Tranquillité Séniors en organisant notamment une réunion d'information, le 4 juillet 2011, sur les risques liés à la délinquance et à la canicule en période estivale.

La police municipale continue également son action dans les écoles primaires en assurant des sessions de prévention routière.

Le troisième axe de prévention concerne la lutte contre les cambriolages et notamment en période de vacances scolaires.

La prévention passe également par les patrouilles de surveillance générale, effectuées avec le véhicule de service, à pied mais également à VTT.

### Développer la sécurité

En matière de sécurité, les agents de la police municipale interviennent tout au long de l'année dans de multiples domaines :

- la sécurité routière avec des contrôles routiers fréquents et notamment des contrôles de vitesse sur les axes principaux de la commune,
- la sécurité aux abords des écoles avec la surveillance journalière des écoles maternelles, élémentaires et du collège de Grenade,
- la sécurité des manifestations publiques organisées par les associations comme les fêtes locales, la course Enfile tes baskets ou randonnée et pitchounade...,
- la sécurité du marché hebdomadaire le samedi et de la foire de la Saint-Luc,
- la sécurité des personnes en luttant pour la première fois en 2011 contre le fléau des frelons asiatiques. 9 nids ont été détruits par une entreprise spécialisée sur le domaine public et 13 sur le domaine privé (chez des particuliers).

**392** passages aux abords des habitations inoccupées sur demande des propriétaires

**70** agents ont suivi la formation Incendie équipier de 1<sup>ère</sup> intervention

### La formation

Former le personnel en matière de sécurité : un enjeu majeur clairement identifié par les élus figurant au titre des axes prioritaires de la charte. Depuis 2010 divers moyens ont été mis en œuvre par la collectivité notamment en matière de formation du personnel.

L'objectif de la démarche : permettre à l'ensemble des services de la collectivité d'intervenir efficacement en cas de problèmes liés à la sécurité.

- **Formation SST** (Sauveteur Secouriste au Travail) : protéger, examiner, alerter, secourir,
- **PSC1** (ex AFPS) (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) : basée sur la pratique et l'apprentissage à l'utilisation du défibrillateur,
- **Incendie Equipier de 1<sup>ère</sup> intervention** : utiliser efficacement un extincteur pour faire face à un début d'incendie.

Au cours du dernier trimestre 2011, une formation interne "Formation évacuation" à l'attention des agents de la commune travaillant dans les écoles auprès des enfants sur les temps d'AIC ou de ALSH, s'est déroulée sur 2 sites (Gouze et Bastide), en deux temps :

- une information sécurité incendie (lecture du plan d'évacuation, obligations, consignes à respecter...),
- un exercice surprise d'évacuation sur chaque structure durant le temps d'AIC midi.



**22** agents formés SST

**79** agents formés PSC1

# entité par le lien institutionnel

## Enjeu 3 : faciliter l'accès aux services communaux

Que ce soit dans le cadre des obligations légales exercées au nom de l'État, du Procureur de la République ou pour les services annexes, la commune attache une attention toute particulière à la qualité des services et des relations avec ses administrés.

A ce titre, le service administratif s'efforce de :

- proposer un accueil de qualité,
- faciliter et de simplifier les démarches,
- centraliser le traitement des demandes,
- orienter les demandes vers les services ou organismes compétents.

Par ailleurs et afin de tendre davantage vers ces objectifs, une démarche a été initiée visant à mettre en œuvre des services et des formulaires en ligne, à dématérialiser certaines procédures, à favoriser les échanges de courriers par voie électronique.

**1851** demandes de passeports biométriques traitées

**1039** cartes grises

**856** demandes d'inscription sur les listes électorales

## Le Guichet Unique

La fréquentation du Guichet Unique créé en 2009 dans le but de faciliter et de simplifier les démarches des parents en regroupant dans un même lieu toutes les demandes relatives aux restaurants scolaires, à l'Animation Inter-Classe, aux ALSH, aux inscriptions scolaires, aux cartes Pass, ne cesse d'augmenter :

**9682** appels téléphoniques et visites au Guichet Unique

## La mairie annexe de Saint Caprais

Ouverte chaque matin de 9 h à 12 h, c'est un lieu de renseignements et un lien administratif avec la mairie de Grenade, puisque les dossiers qui y sont déposés ne sont pas instruits mais transmis.

Plus de **800** personnes y ont été accueillies en 2011.



# Axe 4 - lien institutionnel

## Enjeu 4 : renforcer l'action culturelle et sa cohérence

**166** personnes ont visité l'installation "Café Erika".

La commune veut renforcer son identité par le lien institutionnel, et la mise en œuvre d'une nouvelle politique culturelle intitulée "Le Carré d'Arts de Grenade".

■ Mise en place d'une première saison culturelle municipale de septembre 2011 à juin 2012 avec des actions déclinées autour des 4 axes de réflexion du Carré d'Arts (littérature, arts plastiques, spectacle vivant, architecture) et selon l'identité de la commune et la typologie des publics recensés. Ceci, en relation avec différents services : Bibliothèque Municipale, services Enfance et Sport-Jeunesse, et avec l'objectif d'interpeler les personnes les plus éloignées de la culture afin que les habitants s'approprient les projets pour favoriser le lien social, l'accès au plus grand nombre :

- toucher les publics empêchés (la Maison de Retraite, Centre du Touret, CCAS...),
- politique tarifaire accessible : tarifs de 3 à 6 €, gratuit, AAH (Allocataires Adultes Handicapés),
- développer la participation des Grenadains autour de projets inter-générationnels (programmation annuelle tout public),
- projets avec les associations culturelles de la commune et sur le territoire,
- médiation avec les scolaires pour favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge.

■ Actions de médiation avec les scolaires et des institutions spécialisées mises en place à l'occasion de cette première saison culturelle.

■ Valorisation du patrimoine : amener l'art au plus près du public semblait une nécessité afin de rendre les actions culturelles visibles et ainsi valoriser le patrimoine historique de la Bastide, très riche et cher aux Grenadains.



## Acteurs locaux

La première saison culturelle a marqué une volonté des élus d'impliquer les acteurs locaux. Lors de nombreux événements portés par le Service des Affaires Culturelles, des associations culturelles locales ont été associées dans des projets cohérents avec la politique culturelle municipale : intervention des ateliers de violon de Multimusique lors du vernissage de Café Erika de Franck Scurti ; réalisation d'une bande sonore inspirée des œuvres de l'artiste toulousain, Benoît Auclère ; mise à disposition de la salle du Foyer Rural à chaque spectacle de la Mairie ; mise à disposition de la salle du cinéma pour un tournage autour du Tango et de Carlos Gardel.

Ainsi les compétences artistiques des acteurs culturels locaux ont été valorisées. La Mairie a soutenu financièrement de façon importante, certains événements des associations culturelles locales (notamment le Grenad'In ; la Mairie étant le 1<sup>er</sup> partenaire financier de cet événement et les 10 ans de Multimusique, le Festival Jeune Public du Foyer Rural), rendant ainsi complémentaires les actions culturelles sur la commune.